

# PROJET PEDAGOGIQUE 2026-2027

ACCUEILS DE LOISIRS  
(3-11 ANS)

**CENTRE DE LOISIRS :**  
-CAILLOUX-SUR-FONTAINES

**PÉRISCOLAIRES :**  
-CAILLOUX-SUR-FONTAINES  
-FONTAINES SAINT-MARTIN  
-SATHONAY-VILLAGE



---

# Sommaire

|                                                                                             |           |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>1.Présentation.....</b>                                                                  | <b>3</b>  |
| 1.1    Cailloux-sur-Fontaines : périscolaire et Centre de Loisirs (mercredi/vacances) ..... | 3         |
| 1.2    Fontaines Saint-Martin : périscolaire.....                                           | 3         |
| 1.3    Sathonay-Village : périscolaire et mercredi .....                                    | 4         |
| 1.4    Partage des locaux.....                                                              | 4         |
| <b>2.    Le fonctionnement général .....</b>                                                | <b>4</b>  |
| 2.1    Organisation générale.....                                                           | 4         |
| 2.2    Les périscolaires avant et après le temps scolaire.....                              | 5         |
| 2.2.1    - Cailloux-sur-Fontaines.....                                                      | 6         |
| 2.2.2    - Fontaines Saint-Martin .....                                                     | 6         |
| 2.2.3    - Sathonay-Village .....                                                           | 6         |
| 2.2.4    - L'accueil spécifique des enfants de moins de 4 ans.....                          | 6         |
| 2.2.5    - Challenges entre les périscolaires .....                                         | 7         |
| 2.3    Le centre de loisirs.....                                                            | 7         |
| 2.3.1    - Pendant les vacances.....                                                        | 8         |
| 2.3.2    Les mercredis.....                                                                 | 8         |
| 2.3.3    Déjeuners et goûters.....                                                          | 8         |
| <b>3.    Projet éducatif et intentions pédagogiques.....</b>                                | <b>11</b> |
| 3.1    L'IFAC .....                                                                         | 11        |
| 3.1.1    - Présentation et fonctionnement.....                                              | 11        |
| 3.1.2    Valeurs et objectifs .....                                                         | 11        |
| 3.2    Les intentions pédagogiques et les objectifs concrets à mettre en place : .....      | 12        |
| 3.3    Les axes de travail pour améliorer notre pédagogie .....                             | 14        |
| 3.3.1    L'inclusion des enfants en situation de handicap .....                             | 14        |
| 3.3.2    La formation.....                                                                  | 14        |
| 3.3.3    Les réunions.....                                                                  | 14        |
| <b>4.    Conclusion .....</b>                                                               | <b>14</b> |

---

# 1.Présentation

Les accueils sont tous trois situés à proximité du groupe scolaire auxquels ils sont rattachés ou dans le groupe scolaire, ceci afin de faciliter et de réduire les déplacements des enfants.

## 1.1 Cailloux-sur-Fontaines : périscolaire et Centre de Loisirs (mercredi/vacances)

Les enfants peuvent être accueillis dans deux lieux différents qui se situent :

- au 34 Avenue du 11 Novembre :

Il y a 3 salles d'activités avec du matériel adapté pour chaque tranche d'âge, des sanitaires, un jardin clôturé. La salle de restauration et le dortoir sont tous deux utilisables pour d'autres activités en dehors des temps d'utilisation spécifique « repas/goûter » et « sieste ».

Cette structure est partagée entre le Centre de Loisirs, le périscolaire, le Relais Petite Enfance et la cantine scolaire de l'école maternelle.

- dans les locaux de l'espace maternel de l'école communale, place du 8 Mai 1945 :

Le périscolaire y accueille 14 enfants les lundis, mardis et jeudis soir de 16h30 à 18h30.

Les mercredis après-midi, le groupe des GS/CP ou CE1/CE2 ont accès pour leurs activités à l'école coté maternelle et à un local préfabriqué.

Passage du centre de loisirs à l'école : pour la sécurité des enfants, les déplacements entre ces deux lieux d'accueil et/ou d'activités sont assurés par des animateurs avec l'équipement de sécurité nécessaire (gilets de sécurité). Les déplacements sont soumis au même taux d'encadrement que la réglementation des accueils collectifs de mineurs hors PEDT.

## 1.2 Fontaines Saint-Martin : périscolaire

Il se situe au pôle enfance, allée Joseph SEVE.

Il dispose de trois salles, la première au rez-de-chaussée sert aux activités de table ainsi qu'aux jeux symboliques, la seconde à l'étage est plus grande, elle est utilisée pour le goûter, les jeux symboliques également mais surtout pour les jeux et activités plus dynamiques qui demandent un espace plus important. Depuis septembre 2026, la troisième salle est l'espace maternelle de la cantine. Celle-ci permet la prise du goûter et la mise en place d'activité sur table si nécessaire.

Le périscolaire dispose également d'une cour extérieure directement accessible par la salle du bas.

C'est une structure partagée entre le périscolaire, le Relais Petite Enfance, le restaurant scolaire communal, l'Association Sportive Intercommunale et, dans un espace spécifique la crèche « Les Fontaineminois ».

---

### 1.3 Sathonay-Village : périscolaire et mercredi

Il se situe dans l'école les Grains de blé, place Pierre-Louis DANIS.

Le périscolaire dispose de l'accès à la BCD (bibliothèque), à l'atelier attenant à la BCD, au restaurant scolaire pour le goûter, au gymnase le matin, à la salle de motricité le soir, aux sanitaires des primaires et des maternelles.

Le centre de loisirs le mercredi dispose de l'accès au hall d'entrée, à la BCD, à l'atelier attenant à la BCD, à l'atelier bleu (en face de l'escalier au 1<sup>er</sup> étage), au restaurant scolaire pour le repas du midi, à la salle de motricité, au gymnase, aux sanitaires du hall et des maternelles.

Pour les deux temps, les activités peuvent aussi se dérouler dans la cour de récréation et au parc de la mairie.

### 1.4 Partage des locaux

Compte tenu du partage des locaux, avec des activités « petite enfance » dans les communes de Cailloux-sur-Fontaines et Fontaines Saint-Martin, il est indispensable que chacun participe à les laisser propres et sans risque pour les plus petits en rangeant de façon sécurisée tout ce qui représente un risque.

## 2. Le fonctionnement général

Les cinq accueils de loisirs (3 périscolaires, mercredis et vacances) sont le fruit d'une entente entre trois municipalités : Cailloux-sur-Fontaines, Fontaines Saint-Martin et Sathonay-Village.

Ce partenariat visant à répondre aux besoins des familles participant à la vie de ces trois communes (lieu d'habitation ou scolarisation des enfants), une priorité d'accès est établie pour l'inscription de leurs enfants. Toutefois, dans la limite des places restantes et avec une majoration du tarif, les personnes extérieures peuvent également inscrire leurs enfants.

En janvier 2025, les communes ont confié la gestion de leurs accueils de loisirs à l'ifac (association loi 1901 à but non lucratif).

### 2.1 Organisation générale

Les accueils de loisirs extrascolaires et périscolaires 3-11 ans de l'intercommunalité sont coordonnés par Mme DÉMURGÉ Valérie, titulaire du diplôme « d'Educatrice spécialisée ».

A partir de septembre 2026, les directions des structures sont les suivantes :

- Périscolaire de Cailloux-sur-Fontaines : Erica titulaire du BPJPES LTP.
- Périscolaire de Fontaines Saint-Martin : Kamil titulaire du BPJPES LTP.
- Périscolaire de Sathonay-Village : Maryline, titulaire du BAFD.
- Centre de loisirs du mercredi : Erica et Valérie.

---

► Centre de loisirs des vacances : l'équipe de direction, complétée par des personnes en formation.

Au sein de ces 5 services, les enfants sont pris en charge par des équipes pédagogiques composées en fonction de la réglementation des accueils collectifs de mineurs.

Dans chaque commune, un PEDT (Projet Éducatif De Territoire) permet de mettre en place une thématique qui réunit tous les acteurs de l'enfance. Il peut se traduire par des actions ou des activités proposées sur les temps périscolaires, le mercredi ou même les vacances.

L'objectif est de proposer des activités qui se veulent ambitieuses aussi bien sur le plan culturel, artistique, sportif, manuel..., en ayant toujours à l'esprit le respect des goûts et du rythme de l'enfant.

## 2.2 Les périscolaires avant et après le temps scolaire

Les trois accueils de loisirs périscolaires sont habilités par la SDJES du Rhône ainsi que par la PMI (Protection Maternelle et Infantile) pour accueillir des enfants âgés de 3 à 11 ans :

- Cailloux-sur-Fontaines : 74 enfants le matin ; 82 maternels et primaires de 16h30 à 17h30 puis 96 maternelles et primaires de 17h30 à 18h30.
- Fontaines Saint-Martin : 49 enfants le matin ; 60 maternels de 16h30 à 18h puis 64 enfants maternels et primaires de 18h à 18h30.
- Sathonay-Village : 49 enfants le matin et l'après-midi.

Ils sont ouverts selon le calendrier de l'éducation nationale, sur les horaires suivants :

### Avant l'école :

- de 7h30 à 8h15 : Accueil et activités

Une fois entrés dans la structure, les enfants vont dans les salles d'animation.

Plusieurs espaces de jeux et d'activités libres sont mis en place (avec des repères visuels *Poulpies* dans certaines communes), les enfants s'installent selon leurs souhaits. Les animateurs accueillent les arrivants et animent également des jeux ou ateliers en parallèle. **Les challenges inter-périscolaires** (cf. paragraphe 2.2.5) sont mis en place sur ce temps d'accueil.

Pour respecter le rythme des enfants et faciliter l'organisation familiale et professionnelle, les parents peuvent amener le petit-déjeuner de leur enfant. Il convient de préciser que si l'enfant arrive après 8h00, il faut qu'il ait déjà pris son petit-déjeuner.

- à 8h15 : les enfants aidés par les animateurs, rangent les jeux/le matériel puis se préparent pour le départ à l'école.

- à 8h20 : pour Cailloux-sur-Fontaines et Fontaines Saint-Martin, les animateurs encadrent de façon sécurisée le trajet jusqu'à l'école et accompagnent les enfants dans les classes ou dans la cour. Ils transmettent les informations données par les parents.

Pour toutes les communes, les enfants de maternelle sont déposés à l'entrée de leurs classes respectives.

---

- 16h30 à 16h40 (départ de l'école) : les enfants inscrits au périscolaire sont récupérés dans leur classe (pour tous les maternels) ou à leur sortie dans la cour par les animateurs. Un collier avec badge d'identification est mis à chaque enfant. Le trajet jusqu'aux locaux du périscolaire est sécurisé.

- 16h40 à 17h (goûter) : en arrivant au sein du service les enfants s'installent pour le goûter collectif, celui-ci est pris en petit groupe ou tous ensemble. Ce sont les enfants, aidés par les animateurs, qui organisent le goûter et le distribuent.

Les parents sont invités à fournir à tour de rôle le goûter pour l'ensemble du périscolaire. Des mails leur sont envoyés pour participer et s'inscrire.

- 17h à 18h30 (Activités et jeux) : Les enfants sont libres de participer aux activités mises en place. Pour ceux ne souhaitant pas y participer, plusieurs espaces de jeux et d'activités libres sont mis en place. Chaque périscolaire dispose de locaux particuliers et d'une organisation spécifique.

Pour l'année 2026-2027, voici le fonctionnement de chaque structure :

### 2.2.1 - Cailloux-sur-Fontaines

L'équipe d'animation propose une activité à tous les enfants. Cette année 2026-2027, le thème est « **les explorateurs des mondes** ». Il se déclinera avec des sous-thèmes en fonction des mois : le monde des vacances, le monde terrifiant, le monde du travail, exploration du pôle Nord, le monde du cirque, revenir dans le temps, visite des mondes imaginaires, vivre sous l'eau, etc.

### 2.2.2 - Fontaines Saint-Martin

Cette année, l'équipe d'animation fera : « **voyager les enfants dans le temps et à travers le monde** ». Le thème se déclinera en fonction des mois avec les sous-thèmes suivants : la préhistoire, l'antiquité, le moyen-âge, les mousquetaires, le futur, etc.

### 2.2.3 - Sathonay-Village

Les animations proposées cette année seront sur le thème de « **Les artistes en folies** ». Il se déclinera avec des sous-thèmes en fonction des mois : théâtre, danse, art, cirque, chant, etc.

À noter, les heures possibles de départ des enfants sont : **16h55-17h05 ou 17h25-17h35 puis sortie libre à partir de 17h55.**

### 2.2.4 - L'accueil spécifique des enfants de moins de 4 ans

► Pour permettre un meilleur accueil des enfants de 3-4 ans, l'aménagement des salles, le matériel utilisé et les loisirs proposés sont adaptés à leur âge :

- Tables, chaises, toilettes à leur taille, mise à disposition de réhausseurs, banquettes de lecture.
- Jeux : lego, dinettes, poupées...
- Utilisation d'un collier avec un dessin d'identification pour chaque enfant : lorsqu'il est récupéré à l'école maternelle, l'enfant se voit mettre un collier avec « une carte d'identification » portant son nom et prénom et un dessin qu'il a lui-même réalisé. Cette « carte d'identité » de l'enfant permet d'améliorer la sécurité de sa prise en charge par l'équipe

---

d'animateurs, et aux parents (ou autres adultes autorisés) de récupérer l'enfant en présentant la photo/copie du dessin.

► Le contenu pédagogique est pensé et adapté aux enfants de moins de 4 ans :

Les animateurs préparent spécifiquement les ateliers qu'ils proposent : prédécoupage, modèles, etc. Les activités restent courtes (10 à 20 minutes) pour maintenir l'attention des enfants. Les consignes restent simples et adaptées.

Les jeux ou activités sont surtout axés sur la découverte et l'apprentissage des couleurs, des matières, des textures, etc. tout en gardant la thématique définie. Ils ont également comme objectif de favoriser le développement physique, la motricité, l'autonomie et la socialisation.

► Le rythme de la journée est aussi adapté :

- arrivée avec doudou et sucette possible,
- le matin = alternance de petits temps d'activité et de temps libres,
- temps de repas d'1h30 pour manger à leur rythme,
- sieste après le repas sans limitation de temps, en fonction du besoin de chaque enfant,
- accompagnement aux toilettes et acquisition de la continence – En début d'année scolaire, mise en place d'un rituel proposant aux enfants de se rendre aux toilettes toutes les 15 minutes.

### 2.2.5 - Challenges entre les périscolaires

Depuis mars 2025, une fois par mois, les périscolaires se défient sur une thématique commune : grande lessive, mise en place d'un décorum pour les vacances, thématique nationale telle que l'environnement, la santé, etc...

Ces temps permettent de créer des liens entre les 3 périscolaires et de dynamiser les propositions d'animation faites aux enfants.

Les enfants en fin d'année se voient offrir un petit-déjeuner dans chaque périscolaire et les gagnants peuvent repartir avec un petit cadeau.

## 2.3 Le centre de loisirs

Il est habilité par le Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES) du Rhône ainsi que par la Protection Maternelle Infantile (PMI).

Chaque groupe dispose d'un espace dédié, adapté et aménagé car en fonction de leur âge les enfants n'ont pas les mêmes besoins et rythmes journaliers :

- activité plus longue, plus dynamique, plus approfondie chez les plus de 6 ans,
- accompagnement à la vie quotidienne plus soutenue (passage aux sanitaires, repas) chez les 3-5 ans.

---

### 2.3.1 - Pendant les vacances

68 enfants de 3 à 11 ans sont accueillis sur trois groupes distincts :

- 3-5 ans : avec 32/40 places animées par 3/4/5 animateurs
- de 6 ans jusqu'au CE2 : avec 12-24 places animées par 1/2/3 animateurs
- CM1-CM2 : avec 12 places animées par 1 animateur

Lors de chaque période de vacances une thématique sur une œuvre littéraire est proposée aux enfants pour leur permettre de découvrir un univers. Cela permet d'apporter aux enfants une ouverture sur des connaissances culturelles, artistiques, cinématographiques, manuelles, environnementales, citoyennes et sportives.

Les enfants de CM1 et CM2 peuvent le matin repenser et proposer un nouveau programme en fonction de leurs envies.

Une sortie ou la venue d'un intervenant est proposée une fois par semaine (certaines sorties seront sans obligation de participation pour les maternelles afin de respecter le rythme de chaque enfant).

### 2.3.2 Les mercredis

Les enfants de 3 à 11 ans sont accueillis dans les locaux sur deux communes : Cailloux-sur-Fontaines et Sathonay-Village.

Cette année 2026-2027, les enfants découvriront sur chaque période inter-vacances une thématique sur le thème : « **Les lézards découvrent les diz-arts** ».

Ce grand thème se fera en partenariat avec la bibliothèque, les parents, artistes et professionnels du territoire.

► à Cailloux-sur-Fontaines : quatre groupes distincts (capacité d'accueil : le matin 82 enfants et l'après-midi 94 enfants)

- petite et moyenne sections : 24 à 30 places animées par 3 animateurs
- grande section et CP : 24 à 30 places animées par 2/3 animateurs
- CE1 - CE2 : avec 24 à 32 places animées par 2/3 animateurs
- CM1-CM2 : avec 10 à 14 places animées par 1 animateur

► à Sathonay-Village : trois groupes distincts (capacité d'accueil : 61 places)

- petite, moyenne et grande sections : 25 places animées par 3 animateurs
- CP-CE1-CE2 : 24 places animées par 2 animateurs
- CM1-CM2 : 12 places animées par 1 animateur

### 2.3.3 Déjeuners et goûters

Les enfants peuvent déjeuner à midi au centre de loisirs. La société « RPC - Restauration Pour Collectivités » livre des repas variés et équilibrés (élaborés avec le conseil de diététicien) ; un agent de service assure le réchauffage des plats en suivant les recommandations du fournisseur et la réglementation HACCP appliquée aux cuisines collectives.

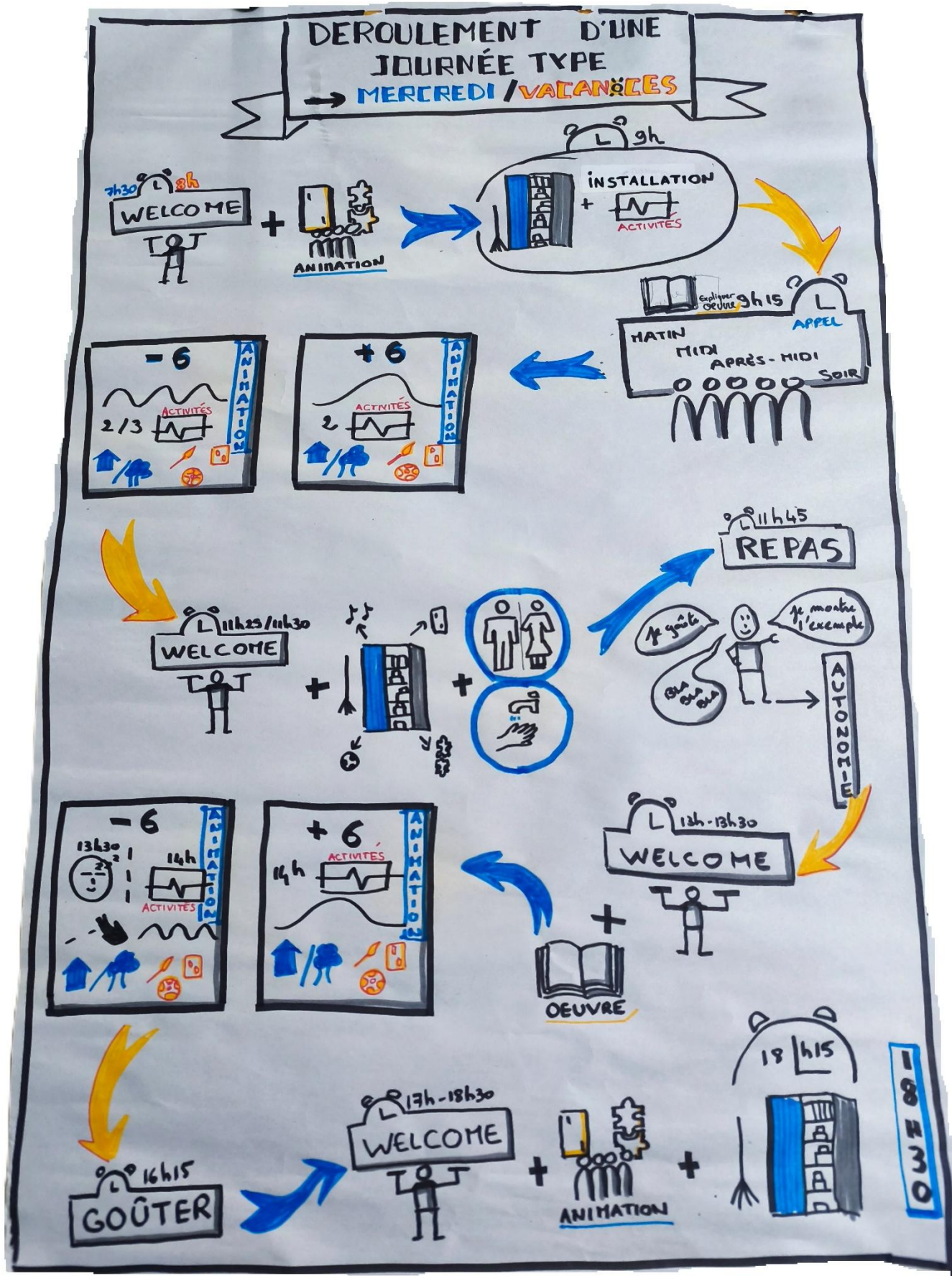
---

Les goûters sont fournis par l'accueil loisirs. Ils se composent de pains, brioches, cakes accompagnés de chocolat / confiture / fromage/ pâtes de fruits/ laitage/ jus de fruits, etc...



2.4

## Le déroulement de la journée au centre de loisirs



---

## 3. Projet éducatif et intentions pédagogiques

### 3.1 L'IFAC

#### 3.1.1 - Présentation et fonctionnement

L'Institut de Formation, d'Animation et de Conseil (IFAC) est une association nationale, à but non lucratif, d'éducation pour tous et de développement local. C'est à la fois un organisme de formation, un gestionnaire d'équipements publics à vocation éducative ou sociale mais aussi un partenaire local engagé.

L'IFAC élabore et développe, avec les élus, les professionnels et la population, des réponses adaptées aux demandes et aux besoins locaux, y compris dans le cadre de marchés publics.

L'IFAC inscrit son action dans le champ de l'économie sociale et solidaire et dans une volonté d'utilité éducative et sociale. Elle gère dans l'esprit de la responsabilité sociale des entreprises.

Les actions développées ont pour objectif de contribuer au développement personnel de l'individu - en situation de handicap ou non et quel que soit son âge - à l'éducation, à la citoyenneté, aux loisirs, à la promotion de l'éducation populaire, à la lutte contre les exclusions et les inégalités sociales, économiques et culturelles, à la préservation et au développement de l'environnement, du lien social ainsi qu'au renforcement de la cohésion territoriale.

Elles favoriseront l'esprit d'initiative, l'engagement, la sororité ; elles garantiront la bonne utilisation des fonds publics et la volonté de servir la population.

L'IFAC s'appuie sur son expérience en matière d'animation, d'éducation, de formation, d'insertion, d'accueil, d'action sociale, d'organisation d'activités culturelles ou sportives, ainsi que sur sa connaissance des collectivités publiques, pour proposer des solutions réalistes conformes aux spécificités et aux contraintes locales, avec le souci du développement durable, dans le respect des valeurs d'ouverture et de pluralité.

#### 3.1.2 Valeurs et objectifs

Les valeurs de l'IFAC puisent leur source dans une approche humaniste de l'individu inscrit dans son environnement économique, naturel et social. Son souhait est de créer du lien entre les personnes, entre les générations et entre les territoires. L'IFAC s'attache à favoriser toutes actions et toutes postures qui préserveront et feront progresser la citoyenneté, le développement durable, la qualité du lien social et l'économie sociale et solidaire.

L'IFAC défend les principes de liberté, de laïcité, d'égalité, de fraternité et les valeurs de la république. Elle s'interdit toute discrimination et toutes prises de position politique ou religieuse ; elle intervient en tous lieux dans un esprit de respect mutuel, d'ouverture, de pluralité.

L'IFAC se positionne en mouvement d'éducation populaire en complément de l'école et de la famille.

Ses actions visent à l'émancipation, au développement personnel, à l'engagement altruiste, à l'inclusion et à l'insertion sociale ou professionnelle de tous.

---

Chaque action conduite au sein de l'IFAC favorisera :

- L'apprentissage de la citoyenneté et de la laïcité
- La connaissance de la nature et la sensibilisation à éco-citoyenneté
- La sociabilisation : le goût de la vie en collectivité et l'esprit de camaraderie
- Le développement personnel (physique et intellectuel) par la responsabilisation et la débrouillardise
- L'esprit d'initiative, d'engagement pour les projets communs, le sens critique et le libre arbitre
- La mixité sociale, l'égalité hommes-femmes,
- Le respect et l'acceptation de la différence : la diversité est source d'enrichissement, d'échange, de respect social et de tolérance.

A l'opposé d'une consommation d'activité ou d'un saupoudrage de pratiques hétérogènes, notre action éducative est cohérente, en lien avec les objectifs et permet de sensibiliser aux activités d'éveil qu'elles soient culturelles, artistiques, ludiques ou sportives.

L'IFAC identifie des points de passage essentiels tels que :

- Développer l'identité de l'enfant dans une optique citoyenne, son implication dans la vie de sa classe, de son école, de son quartier et de sa ville, en favorisant l'expression et la construction d'un point de vue personnel.
- Acquérir des connaissances pratiques dans des domaines souvent nouveaux pour lui : artistique, culturel et patrimonial, scientifique et technique, relatif à la vie quotidienne, sportif, physique et de pleine nature.
- Construire le sens de l'engagement et de la participation à une démarche collective par la menée à bien de projet.
- Rencontrer des adultes porteurs de compétences diverses (artistes, artisans, salariés, acteurs associatifs, parents, animateurs, intervenants...) et renforcer le lien intergénérationnel.

### 3.2 Les intentions pédagogiques et les objectifs concrets à mettre en place :

Un accueil de loisirs est un lieu d'accueil collectif de mineurs devant, de par sa nature, se démarquer pleinement de l'école, de l'étude, de l'aide aux devoirs, des clubs sportifs...

Les accueils de loisirs sont des lieux d'épanouissement, d'apprentissage et de découverte de la vie.

Ce sont aussi des lieux d'échanges, d'ouverture, de rencontres où tous les acteurs (enfants, animateurs, équipe de direction, personnel de service) ont l'occasion de vivre des moments de convivialité dans le respect de la différence.

Les acteurs de ces lieux sont des êtres sociaux qui s'enrichissent grâce aux relations qu'ils nourrissent avec leur environnement et leur responsabilité par rapport aux enfants, à l'équipe d'animateurs, au matériel et aux locaux.

Voici les attendus des équipes d'animation :

## Savoir-être



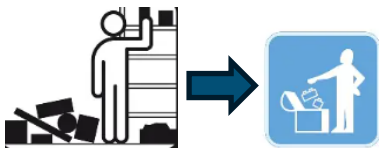
**TRAVAIL EQUIPE**  
Entraide et soutien des autres



Communiquer avec les enfants,  
les parents et les collègues



**RESPECT et ADAPTATION**



Rangement et  
maintien des salles propres



**FORMATIONS et**  
préparation des activités proposées



**ANIMATEURS/ANIMATRICES,**  
prenez plaisir à faire votre  
travail et n'oubliez pas :



Partage de compétences  
entre animateurs



Je laisse mes problèmes  
de côté quand je suis  
au travail



Pas à la vue des enfants



affective/morale/physique

## Savoir-faire



**ŒUVRES LITTÉRAIRES**



**IMAGINAIRE**



**Autonomie des enfants**



**DEGUISEMENTS SUR LES  
VACANCES**



Remettre les jeux de société  
au centre de notre pratique en  
étant acteur de ce temps



Prioriser les temps collectifs,  
conviviaux et/ou festifs –  
fêtes, camp, veillées, etc

---

## 3.3 Les axes de travail pour améliorer notre pédagogie

### 3.3.1 L'inclusion des enfants en situation de handicap

► Les équipes sont régulièrement formées pour accompagner au mieux les enfants en situation de handicap (cf. plaquette).

Une aide peut être mise en place :

- pour un accueil le mercredi ou pendant les vacances, en demandant un éclairage au service prenant en charge l'enfant les autres jours de la semaine ;
- avec l'association « Une souris verte » en cas de besoin spécifique ou lors de temps de formation ;
- grâce à un service civique dont la mission serait orientée spécifiquement pour l'accompagnement individualisé de ces enfants en fonction de leurs besoins particuliers.

► Des sensibilisations peuvent être proposées aux enfants ponctuellement ou sur des thématiques durant les vacances.

### 3.3.2 La formation

Les animateurs sont sensibilisés à différentes thématiques lors de formations qui se déroulent chaque mardi avant les petites vacances scolaires. Les notions qui seront vues pour l'année à venir sont :

- l'extinction d'incendie
- les violences ordinaires/sexistes
- les petits jeux de cour

### 3.3.3 Les réunions

Les réunions permettent de préparer les plannings et la bonne mise en pratique des intentions pédagogiques :

**Pour les vacances scolaires :** une réunion de préparation sera proposée, le samedi matin au minimum 2 mois avant les vacances scolaires, pour mettre en place les équipes, présenter le projet pédagogique et les locaux, préparer le programme des vacances. Une thématique est proposée en début de réunion.

Pendant les vacances, des réunions peuvent être imposées en cas de nécessité (conflit à régler, manque de préparation, recadrage sur la prise en charge des enfants...).

**Pour le périscolaire et les mercredis :** une réunion aura lieu fin juin et début septembre pour mettre en place les équipes, présenter le projet pédagogique, élaborer le contenu d'animation que les animateurs souhaitent mettre en place. Chaque mardi, l'équipe se réunira pour faire un point sur le fonctionnement, la réalisation des projets, mettre en œuvre divers projets et préparer leurs activités.

## 4. Conclusion

L'animation est une question de plaisir et d'amour des enfants.

Cependant, une rigueur dans ce travail est nécessaire.

L'animateur est en formation continue et ne doit pas hésiter à savoir demander de l'aide.

La direction et l'équipe sont là pour s'entraider et se soutenir.

N'oublions pas que notre but commun est que les enfants passent des moments agréables dans nos structures et découvrent un environnement enrichissant en sécurité.